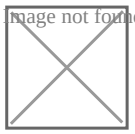

Conge cif et ensuite CSP possible

Par **djbad**, le **09/04/2013** à **11:28**

Bonjour, voila je viens d'apprendre que la société allez prendre des mesures radicale d'ici la fin de l'année plus de la moité des salarié licencié pour motif économique, alors je me pose une question je peux demander un cif maintenant pour me remettre à niveau formation qui dure 4 ou 5 mois une fois le cif términé retourné dans l'entreprise et bénéficier d'un formation grace csp ensuite vu que ce sera un licenciement économique même si on a reçu une convocation pour parler de l'éventuelle licenciement économique dans quelque jours
Merci de me répondre
j'ai le moral à plat aidez moi svp

Par **P.M.**, le **09/04/2013** à **12:40**

Bonjour,
Si vous êtes licencié ou acceptez le CSP pendant le CIF, il n'est plus question de retourner dans l'entreprise après le préavis ou le délai de réflexion, il n'est même pas sûr qu'il puisse se poursuivre...

Par **djbad**, le **09/04/2013** à **14:35**

je ne sais pas si j'ai été clair je voulais bénéficier du cif avant d'etre licencié pendant la période qu'il reste à faire c'est à dire jusqu'à la fin de l'année donc encore dans l'entreprise et apres une fois que le licenciement qui sera effectif en fin d'année faire un csp
merci

Par **P.M.**, le **09/04/2013** à **15:21**

En tout cas vous n'avez pas été clair notamment ici :
[citation]même si on a reçu une convocation pour parler de l'éventuelle licenciement économique dans quelque jours[/citation]
Il est permis de penser que c'est le licenciement économique qui aura lieu dans quelques jours et pas seulement la convocation mais vous venez de nous annoncer qu'apparemment le licenciement économique n'aurait lieu qu'à la fin de l'année ce qui rend l'employeur visionnaire...

Donc si on essaie de reprendre, si le CIF vous est accepté pour débuter rapidement, à l'issue de celui-ci, vous reprendrez bien évidemment votre poste et si ensuite intervenait un licenciement économique, vous pourriez bien sûr adhérer au CSP...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés